

Décision

Générale

colonial

Décision n° 640 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 640

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 mai 1960

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1960

Date du numéro
30 juin 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Castellani (Charles), Inspecteur. principal de Police 3° échelon est nommé Commissaire spécial du Port et de l'Aéroport de Djibouti en remplacement de M. Durand (Pierre), Inspecteur principal de Police titulaire d'un congé administratif. En sa qualité d'officier de Police Judiciaire, M. Castellani (Charles), bénéficiera pendant toute la durée de ses fonctions de Commissaire spécial d'une majoration de 20 points dans son échelon, conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté n° 1410 du 9 décembre 1954. La présente décision prendra effet pour compter du 22 mai 1960.